

# Sur les Champs-Élysées, et même à Cannes

Cause du droit, face au mépris du droit, sur fond de trafics de biens immobiliers en région Sud.

Lettre ouverte au Président de la République, Monsieur Macron

« Ne m’apportez pas des problèmes mais **des solutions** » dit Henry Ford : adepte de la méthode, voilà Monsieur le Président, le problème que je constate, et voici la meilleure solution que je propose.

## I. Le problème, et ses prolongement — de 2013 en 2019

A Antibes, en 2013, un juge renonce au droit : à réception de justificatifs légitimement demandés au propriétaire, il renonce à instruire le dossier contre un locataire refusant de payer un reliquat de charges et niant le droit du propriétaire ; pendant 5 ans, **les abus** se multiplient sur la base du même stratagème, au profit d’une escroquerie avec tentative de tromper la justice.

### 1.1. Magistrats corrompus, et phénomène de collusion

Au tribunal de Cannes, vers lequel Antibes avait dirigé le propriétaire, saisi par son locataire, la justice sans grande surprise, dès lors qu’elle n’hésitera pas à déployer de mauvais moyens, comme la dissimulation du point de vue de ce propriétaire, en violation de **l’article 6 de la convention** des droits de l’homme, qui fonde le principe du contradictoire, au centre de la cause de ce dossier.

### 1.2. Préjugés en Charybde, et grande collusion

Par **une faiblesse de société**, en fait, d’aucuns voudraient profiter du préjugé selon lequel un « état des lieux » pourrait dispenser de respecter le droit d’un propriétaire à demander réparation, contrairement à l’avis de la commission nationale de concertation relatives à l’état des lieux, qui précise que ce droit est fondé « s’il apporte la preuve qu’une dégradation est due à la faute du locataire. »

### 1.3. Coups et blessures, délit de fuite, et fausse déclaration écrite, ...

En 2013, déjà, l’affaire avait commencé par **le mépris de l’ordre civil** de la part de ce locataire n’hésitant pas pour se soustraire à ses obligations civiles, à faire usage d’une arme pour agresser le propriétaire et s’enfuir sans laisser d’adresse, et récidiver par la fausse déclaration par écrit d’une adresse erronée pour dissimuler son adresse effective et faire obstruction à la justice.

### 1.4. De Cannes aux Champs-Élysées, même mépris de l’ordre civil

En 2019, elle se poursuit d’une part à Grasse, dont **l’Instance doit statuer** en avril, quant à diverses irrégularités, comme la péremption du dossier, et d’autre part elle se poursuit sur les Champs-Élysées, où le mépris du droit bat son plein, pillage après pillage, prouvant que le mépris de l’ordre civil et les préjugés sont les deux aspects du mal qui ronge notre société de Charybde en Scylla. (21 mars 2019)

## II. La solution, et ses racines — de 1633 à nos jours

En changeant le paradigme de « prépondérance française »<sup>1</sup> — synonyme de mépris<sup>2</sup> du droit galiléen, au profit d’un « Institut français de culture »<sup>3</sup> — synonyme de **l’école franche<sup>4</sup> dont nous avons besoin**, un chef d’Etat pourra libérer<sup>5</sup> le monde, un jour, de l’emprise du mal actuellement constatée de Charybde, par le Cheval de Troie du crime intellectuel, en Scylla, dans la rue, par la confusion et le crime de sang.

<sup>1</sup> C’est à Richelieu qu’on doit le paradigme de prépondérance française par lequel nous avons imaginé qu’à nier le droit, on pourrait aller quelque part, et c’est à ce même paradigme que se réfère tout changement effectif, notamment envisagé par l’Ecole de Palo-Alto, du XX<sup>e</sup> siècle, avec Bateson, à nos jours, avec Francine Shapiro.

<sup>2</sup> Après les jésuites, janséniste et philosophes (ressource 187) successivement victimes de la contre-réforme, jusqu’à la révolution française, c’est toute l’ingénierie que le cheval de Troie de l’éducation détourne à son profit, par une mascarade que la méthode de Singapour (ressource 401) fait voler en éclats.

<sup>3</sup> L’idée d’un Institut français de la culture est calquée sur le modèle de l’institut italien de culture, par lequel nos amis transalpins invitent le monde à l’élévation vers une approche universelle de la culture, celle-là même dont Umberto Eco déplorait l’incapacité des Français à la percevoir.

<sup>4</sup> Ressource 289 (fondation-du-verseau.org/14c23.htm)

<sup>5</sup> L’expression « de Charybde en Scylla » se réfère au cycle de la vie sociale. Mais que nous dit-elle exactement ? Elle nous dit que l’école franche, affranchie du phénomène de collusion, doit être au centre de la cité, et qu’à défaut, rien ne peut plus empêcher une société de périliter.